

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 28 octobre 2016 portant attribution de la médaille de la sécurité intérieure

NOR : INTK1631435A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles D. 141-2 à D. 141-10,

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille de la sécurité intérieure, échelon or, est attribuée à titre posthume à M. Jean-Claude DE JÉSUS, adjudant-chef de sapeurs-pompiers volontaires.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 28 octobre 2016.

Le ministre de l'intérieur,
BERNARD CAZENEUVE